VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

# Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la demeure de feu Benjamin F. Howell. No 946 rue Robin, coin Constance.

A l'encan, MARDI, 2 mai, à 11 h. a. m.

PAR HARRY W. FITZPATRICK. Encanteur, Bureau 404 rue Carondelet—Dans l'affaire de la Succession de Benjamin F. Howell, No 96,413 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de ladite Cour, en date du et signé à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 15 avril 1911, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, selon un inventaire enregistré, les meubles suivants:

Piano dit cabinet grand Emerson ameublements de chambre à coucher en chêne et en noyer avec armoire à glace, beaux meubles de salle à manger, jolie commodité en porcelaine, beau lit en cuivre, ressorts en acier, matelas feutre lit de plumes, miroirs, cabinets de cheminées, machine à écrire Underwood, valisse liers en chêne, lavabos, chiffonières, pendule coucou, moustiquaires, berceuses, éventail électrique de plafond courant alternant, armoires en acajou, beau porte-chapeau en chêne, sofas, divans, couches, réfrigérateur Monitor B, linoleum, machine à coudre de Singer Drop Head", calorifère instantané, cabinet de médecine jardinières, vases, ornements, tuyau de jardin, berceuses de galerie, une douzaine Rose Bushes, stove à gaz Jewel, Range Charter Oak, coffre-fort, ustensiles, rugs, rideaux nattes, capters, etc., etc.; vache Jersey de première qualité.

Conditions—Comptant. Débit rebuts.

HARRY W. FITZPATRICK.

19 avril—19 23 30—mai 1 2

# Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

## Jolie Résidence Simple à 2 Etages,

No 2126 RUE BRAINARD.

Deux Terrains Vacants Sur l'Avenue Napoléon.

Succession de Horace Valins.

No 92,144—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 18 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 23 juin 1910 et signé le 24 juin 1910, comme il est amendé par décret de la Cour Suprême, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

1° Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et la rue Berlin, les rues St-George maintenant Howard, et Green, maintenant Liberté lesquels lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles, étant la propriété acquise par le demandeur en règle de la "Municipal Improvement Company, Limited", en vertu de l'acte passé le 20 février 1897, pardevant T. G. Spitzfaden, alors un notaire en la Nouvelle-Orléans, et enregistré dans le livre des transferts 166, F. 349.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Joséphine, Jackson et Carondelet, lequel lot est désigné par le lot No 9 et mesurant 27' 5" 2''' de face à la rue Brainard sur une profondeur de 122' 7" 2''' entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le demandeur en règle de la Methodist Episco a Church, South, McGehee, chargé en vertu de l'acte daté du 22 novembre 1900, enregistré en le Bureau des transferts, livre 182, fol. 56.

Les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages, connue comme No 2126 rue Brainard, contenant vestibule de réception, salon double, salle à manger, office pour "Butler," cuisine au rez de chaussée, au premier étage vestibule, quatre chambres, chambre à bain et cabinet de toilette.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur devant se lier en cas de procès sur les dits billets ou n'importe quelle partie de cela de payer 5 0|0 sur le montant de tel procès et aussi de promettre de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur du billet ou billets jusqu'au paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et le paiement desdits billets et intérêt, aussi l'honoraire d'avocat, les frais des primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911 et déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de certificats aux frais de l'acquéreur pardevant Bussière Rouen, notaire.

MM. Fred Adolph et Walter E. Adolph et MM Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur et Rémunérative

Dans le Quatrième District. Splendide Offre pour Placement.

## Cette Maison Simple en Bois à 2 Etages,

Bien Construite, No 2817 Rue Tchoupitoulas.

Aussi la Bâtisse Contiguë Connue Comme la Crescent Manufacturing Co,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS.

Nos 3031-3033 rue Laurel, coin de la rue Huitième.

COTTAGE SIMPLE, No 3029 Rue Laurel.

Succession de Mme Joséphine Bernard, Veuve de Nicholas Stander, et als., vs. Mme Mary Schaefer.

No 96,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 11 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le jugement rendu et lu en Cour ouverte le 27 mars 1911, le jugement signé en Cour ouverte le 31 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues—

Premier—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No —— (autrefois l'ilet No quarante sept du vieux Faubourg Livaudais) borné par les rues Laurel Constance (autrefois Live Oak), Septième et Huitième, ledit lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds député-voyer de ville, annexé à un acte de vente par Mme Joséphine Stander et als à Stefano Russo pardevant Benjamin Ory, notaire, le 24ème jour d'août 1908, ledit lot lettre A d'après ledit plan formant l'encoignure des rues Laurel et Huitième, et mesurant vingt-neuf pieds et deux pouces de face à la rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la dite rue Huitième, de soixante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Ledit lot A est composé de la portion de façade des lots désignés sur un plan de Henry Moellhausen, voyer, daté du 4 mars 1844 et déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit ilet.

Les améliorations comprennent un cottage double connue comme Nos 3031-3033, rue Laurel, coin de la rue Huitième, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Deuxième—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot en ceci dessus premièrement décrit, désigné sur le plan ci-avant mentionné par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville de la date du 30 mai 1908, par la lettre B, ledit lot lettre B est contigu au lot lettre A, ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan dix-huit pieds quatre pouces sur ladite rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de soixante-quatre pieds, entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B, est composé d'une portion des lots désignés sur un plan par Henry Moellhausen, voyer, daté du 4 mai 1844 déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit ilet.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 3029 rue Laurel, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Troisième—Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 51 A, bornés par les rues Tchoupitoulas, Washington, Sixième et Livaudais, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 27, 28 et 29 du dit ilet et mesurent ensemble quatre-vingt douze pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Tchoupitoulas, quatre-vingt dix pieds en largeur dans le fond sur cent onze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Sixième, et cent trente pieds, huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Washington, le tout d'après un plan dressé par A. Castaing, architecte, le 16 janvier 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 21ième jour de février 1884 et aussi d'après un devis d'arpentage dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, le 29 août 1884, le certificat duquel est annexé à un acte de vente par George Scheurmann à Nicholas Stander, passé pardevant Charles J. Théard, notaire, le 22 mars 1886.

Les améliorations comprennent une résidence simple en bois à deux étages, connue comme No 2817 rue Tchoupitoulas, contenant au premier étage 4 chambres, chambre à bain, vestibule, gaz, escalier dans le fond; au rez-de-chaussée 4 chambres, cuisine, office, gaz et vestibule; aussi contiguë à la bâtisse connue comme la Crescent Manufacturing Company contenant bureau, "rectifying concern", etc.

Conditions—L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et devant déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 11


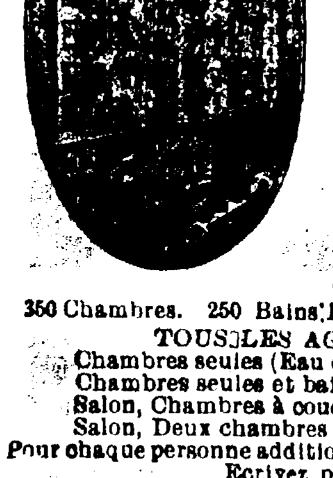

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.


VENTES A L'ENCAN.

# I. B. Rennyson.

Dans l'affaire de la Succession de Victo Terrio, Cour Civile de District, Division B, No 96,390—Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civ. de District, je vendrai ce cottage simple à quatre chambres No 2630 rue Jena, sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendent situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet Numéro 621, borné par les rues Jena, Cadiz, Sud Robertson (autrefois Breslau) et Magnolia, (autrefois Arcadia) désigné comme lot Numéro trois (3) et mesurant vingt-cinq pieds (25) de face à la rue Jena sur cent (100) pieds en profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets dudit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1911. L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

Annonce Judiciaire—Interdiction de Henry Butker—No 92,756—C. C. de D., Division C.—Attention Spéculateurs et constructeurs de "Homes". Propriété de valeur commerciale et de résidence rue Broadway, entre la rue Général Hood et la Place Ferdinand rue Audubon. (10) Dix Terrains Elevés (10) chacun 30x120 avec magnifique Cottage Simple No 285 rue Broadway, coin Général Hood, comprenant un vestibule de 6 pieds, grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office retirée ayant galerie sur le devant, grande galerie sur le côté et dans le fond en parfaite condition, un grand entrepôt à deux étages, avant hangars et écuries, etc.. No 245, rue Broadway. Un marché privé, No 265, rue Broadway, coin des rues Général Hood et Ferdinand, le tout devant être vendu en bloc à l'encan JEUDI, le 11 mai 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, je offrirai la propriété ci-après décrite, conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire de l'interdiction de Henry Butker, No 92,756 Cour Civile de District, Division C.

Un demi ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No trente-deux, de Greenville, borné par les rues Chestnut, maintenant Audubon Ferdinand Broadway et Olivier, maintenant Général Hood, et mesurant trois cents pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur, et façade sur chacune des dites rues Olivier, maintenant Général Wood et Ferdinand.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur, devant être retenu et hypothèque spéciale devant être donnée par l'acquéreur ou les acquéreurs, l'acte de vente ou ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911 et les frais de l'acte ou des actes de vente, pardevant Alphonse J. Cuneo notaire, et les actes de cela enregistrés et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

G. G. Kronenberger, avocat.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

## ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIvile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 96,733—In re Monition de la Nyika Land Co., Ltd., Div. A.

Attendu que la Nyika Land Co., Ltd., a acheté de Bert Champion le ou vers le 28 novembre 1910, et Bert Champion a acheté de B. Harvey Carter le ou vers le 18 février 1910, et B. Harvey Carter a acheté de l'Etat de la Louisiane le ou vers le 10 novembre 1905 et que l'Etat de la Louisiane a acquis la même par une adjudication à une vente pour taxes tenue à la porte de la Maison de Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans par l'ancien Collecteur de Taxes d'Etat pour le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, le ou vers le 7 mars 1885, le tout conformément aux lois de cet Etat, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf et demi certains ilets de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme ilets Nos 2467 à 2657 bornés par les rues Mandeville, Champs-Elysées, Sere et le Chemin de Gentilly, et

Attendu que ledit B. Harvey Carter a payé pour ladite propriété la somme de Trois cent dix-neuf et 80|100 dollars comptant, et

Attendu que ladite Nyika Land Co., Ltd., désirant prendre avantage des bénéfices de la loi relative aux monitions contenue dans les sections 2370 à 2381 des Statuts Révisés de cet Etat pour l'année 1870 et amendements a demandé à cette cour pour une monition.

Qu'il soit maintenant connu que chaque et toutes personnes sont par la présente notifiées et citées à comparaître au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, qui peuvent présenter tout droit, titre ou intérêt dans et à la propriété ci-dessus décrite, en conséquence de tout manque de formalité, illégalité, irrégularité dans l'assessement, annonces, avis, vente ou manière ou temps de vente, les actes de vente ou l'enregistrement à l'Etat de la Louisiane et par ledit Etat aux vendeurs du pétitionnaire et par le vendeur dudit Etat au pétitionnaire ou pour toute autre cause quelle qu'elle soit, s'il y en a ou peut en avoir, tendant à démontrer dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition, pourquoi la dite vente de la propriété ci-dessus mentionnée ne serait pas confirmée et homologuée et le titre de la Nyika Land Co., Ltd., rendu parfait et complet.

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1911.

Signé. T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député Greffier.

L. A. Ducros, avocat.

18 avril—18 28—mai 17

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Auguste Tournemire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96,121 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—C. C. Friedrichs, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

Succession de Thomas Ramsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96,550—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL Greffier - C. C. Friedrichs, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

Succession de Alexander H. Webster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 96,217 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C.C. Friedrichs, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

VENTES A L'ENCAN

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MENAGE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI 9 mai 1911, à 11 heures A.M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un arrêt daté du 20 avril 1911, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, dans la Succession de Mme Charlotte E. Reed No 96,564, sur les lieux No 920 rue Harmonie entre les rues Laurel et Constance, les effets ci-après:

Articles de ménage comprenant meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine, selon un inventaire enregistré dans la susdite Cour.

Conditions—Comptant.

27 av—27 30—mai 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété excellente pour placement en une résidence double en bois à deux étages

Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher.

Succession de Mlle Elizabeth Ann Pleasants.

No 95,927—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 25 mai 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 18 avril 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La magnifique résidence double en bois à deux étages, Nos 3529-3531 rue Prytanée, encoignure de la rue Foucher, contenant vestibules, 9 chambres, chambre à bain de chaque côté, le terrain est désigné comme une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Foucher, Aline et l'avenue St-Charles. Ladite portion de terre est désignée comme morceau No un sur un devis dûment certifié par W. I. Hodgson encanteur, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, le 9 janvier 1895 d'après lequel devis ledit lot forme le coin des rues Prytanée et Foucher et mesure soixante deux pieds six pouces de face à la rue Prytanée, la même largeur dans le fond sur soixante-trois pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Foucher, ladite portion de terre est une partie d'une plus grande portion de terre (composé des portions de face Nos Cinq, Six, Sept et Huit), acquis originairement par Joseph Fabacher de B. Pico, le 5 avril 1890.

Un placement de mérite qui paiera très bien pour le montant investi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur du jour de la signature de l'acte de vente. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente et certificats aux frais de l'acquéreur pardevant J. J. Woulfe, notaire.

23 avril — 23 30—mai 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

"HOME" DESIRABLE

En une Résidence Simple à Deux Etages, ayant grand terrain.

No 920 rue Harmony, dans un bon voisinage.

No 96,564—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 25 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 avril 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

La bonne résidence en bois simple à deux étages, No 920 rue Harmony, retirée de la banquette et contenant galerie, 8 chambres, etc. Le lot de terre est situé dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Pleasants, Laurel et Constance, ledit lot mesurant cinquante quatre pieds et huit pouces de face à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur, pour montants égaux, payables un et deux ans après date, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être garantis par lien de vendeur et hypothécaire, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Lewis R. Graham, notaire; dix pour cent du prix de l'adjudication devant être payé à l'encanteur au moment de l'adjudication. Dans un bon voisinage, près des lignes des chars et autres convenances.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 3101-3103 rue Ste-Anne, Coin Salcedo.

Succession de François Barbarin.

No 96,098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, & CORDILL W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 31 mars 1911, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 3101 3103 rue Ste Anne, encoignure Salcedo, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté, bâti sur un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Salcedo, Dumaine et Lopez: connu comme l'ilet No 414, et désigné comme lot No 16, formant l'encoignure des rues Ste Anne et Salcedo, et mesurant 29 pieds et 1 pouce de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par J. F. Braun, architecte, le 12 juin 1885, un devis duquel est annexé pour références à un acte pardevant A. S. Beck, notaire, le 7 mai 1887. Dans un bon voisinage et près des lignes de chars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1910 et 1911. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur

C. C. Friedrichs, avocat.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de Quatre Beaux Terrains.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mars 1911, et signé le 31 mars 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Belisarius Benachi et als, versus Marie Botassi et al, No 96,248, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre vacants dans l'ilet No 872, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St-Ferdinand, N. Roman, Port et N. E. Prieur, désigné par les lettres W, X, Y et Z sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mars 1909; lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds neuf pouces de face à la rue St-Ferdinand sur cent trente-et-un pieds six pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot W étant le plus près du coin de la rue N. Roman et étant à une distance de 195 pieds dudit coin.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

VENTES A L'ENCAN

# Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

La Grande Résidence Désirable et Commode en Bois à Deux Etages,

1713 Rue Bourgogne, près Kerlerec.

SUCCESSION DE HENRY CHIAPELLA.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne - (2ème étage —JEUDI le 25 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 19 avril 1911, pour le compte de la succession de Henry Chiapella, dossier No 96,540, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc. située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, No 267, borné par les rues Bourgogne, N. Remparts, St Antoine et Kerlerec. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "B" et est situé dans le lot immédiatement en arrière du lot "C" et à une distance de 82 pieds 10 pouces de la ligne de la rue Bourgogne, et mesurant, en mesure américaine, 24 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant du lot "C" 45 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne le plus près et parallèle à la rue St Antoine, et d'une largeur de 24 pieds 8 pouces dans le fond.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No 267, borné par les rues Bourgogne, N. Rempart, St. Antoine et Kerlerec ledit lot est désigné par la lettre A et mesure sur une ligne cassée 13 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Bourgogne, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur une ligne parallèle à la rue St Antoine sur le côté le plus près de la dernière rue, 129 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne le plus près de la rue Kerlerec et d'une largeur dans le fond sur une ligne cassée de 103 pieds 11 pouces et 7 lignes. Etant la même propriété acquise par le défunt Henry Chiapella de Mlle Lucy M. Hall, par acte pardevant Emile James Barnett, notaire, daté le 25 avril 1901. Les améliorations comprenant une grande et superbe résidence en bois à deux étages, splendidement subdivisée, désigné par le numéro municipal 1713 rue Bourgogne, contenant salon double, vestibule, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, trois grandes chambres à coucher et vestibule, chambre à bain, deux chambres sur la galerie, eau, etc, bâtisse en bois dans le fond de la cour, ayant plusieurs arbres de différents genres, voisinage convenable, près des lignes des chars, marchés églises, écoles, etc.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles I. Denechaud, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication

L'acquéreur devant déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

W. J. Waguespack avocat

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

# Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 95,987.

Succession de Joseph P. Cammack.

Joli Cottage Double, Nos 2937-39 rue Berlin.

Cottage Simple à deux étages, 4224 rue Claiborne, coin Berlin.

Un Terrain, rue Magnolia, entre l'avenue Louisiana et Delachaise.

A l'Encan, MERCREDI, le 17 Mai 1911, à Midi.

PAR FREED & Co. — A. A. Freed, Encanteur—A la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier—Il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre signé du 12ème jour d'avril 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 2, borné par l'avenue Louisiana, les rues Sud Robertson, Delachaise et Magnolia, sur un plan par Frank H. Waddill, ingénieur civil, daté du 12 avril 1906 une copie photographiée de cela est annexée à un acte passé le 27 juin 1907 pardevant Fergus Kernan, notaire, d'après lequel ledit lot mesurant 32' 1" 2''' à la rue Magnolia, sur une profondeur de 99' 6" 1''', sur l'autre côté le divisant du lot 17' 87" 6''' en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 15, et 30' 10" et 6''' en largeur dans le fond, sur une ligne oblique.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 670, désigné comme lot No 1, borné par les rues Berlin, Milan, Claiborne et Willow, sur un devis d'arpentage dressé par D. M. Brosnan, député voyer de ville, et sur un devis d'arpentage dressé par Frank H. Waddill ingénieur civil et voyer, daté du 23 septembre 1905, annexé à un acte de vente, d'après lequel devis ledit lot formant le coin des rues Berlin et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Claiborne.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1911, au-dessus et en plus du prix d'achat et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & Co., Encanteur.

16 av—16 23 30—mai 7 14 17

# Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Sans limite ou réserve. No 2212-16 Avenue Tulane.

Grande résidence double à deux étages, contenant huit chambres de chaque côté, ayant grand terrain, écurie, hangars, bâti ses dans le fond, etc., contigues Mme Mary Cullen, épouse de Marsh Hemstreet vs Mme Celeste Deichmann, veuve de Dennis Cullen. No 95,690, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 16 Mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, cette ville, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lu et rendu en Cour ouverte, le Quatrième jour d'avril 1911 et signé le 10me jour d'avril 1911 par T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 45, lesquels sont bornés par les rues Commune, Gravier, Galvez et Miro. Lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, et mesurent chacun trente-trois pieds un pouce de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et payer pour l'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, et faire 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs.

Flynn & Dimitry, avocats pour le demandeur.

Felix J. Dreyfus, avocat pour le défendeur.

14 avril—14 16 23 30—mai 7 14 16


60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.


VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN

# Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE HORTENSE HONORE.

Cottages Simples et Doubles Améliorés du Troisième District et Tombe dans le Cimetière St-Louis.

A l'Encan, Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 25 MAI, A MIDI.

Vente par Willard & Eiseman, Meyer Eiseman, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District Division C, signé du 5 avril 1911 et d'un ordre supplémentaire signé du 10 avril 1911, dans l'affaire de la succession de Hortense Honoré Cour Civile de District, No 98,402 nous offrirons en vente à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, le 25 mai à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 915, borné par les rues Johnson, Prieur, Marigny et Mandeville, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis d'Edgar Pilié voyer, et mesurant trente pieds de face à la rue Johnson sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et est à une distance de cent onze pieds deux pouces et sept lignes de la rue Marigny.

Les améliorations sur le ci-dessus comprenant le cottage simple No 2256 rue Johnson, contenant deux chambres et cuisine.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 915, borné par les rues Célestine (ou Johnson), Mandeville, Joséphine (ou Prieur) et Marigny, désignés comme lots un et deux, sur un devis de Edgar Pilié voyer, daté du 6 janvier 1894, lequel dit lot No 1 commence à une distance de quatre vingt-douze pieds du coin des rues Johnson et Mandeville, et ledit lot No 2 commençant à une distance de cent quarante et un pieds, deux pouces et sept lignes du coin des rues Célestine (ou Johnson) et Marigny. Les dits lots de terre sont contigus et mesurent comme suit: lot No un mesure quarante-six pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Johnson sur une profondeur de cent soixante six pieds sur la ligne du côté le divisant du lot No 2, et une première profondeur de cent pieds du côté vers la rue Mandeville, de là retréçissant, il mesure quatorze pieds, six pouces et sept lignes sur une ligne parallèle avec la rue Johnson, et une deuxième profondeur de soixante pieds à la ligne du fond sur laquelle il mesure trente pieds, onze pouces et cinq lignes, et ledit lot No deux mesure trente pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de cent soixante six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations ci-dessus comprennent le cottage double 2258-60 rue Johnson et 2262-64 rue Johnson.

3. Une portion de terre, situés dans le faubourg Marigny, désigné par le No 261 de l'ilet No 28, ladite portion de terre mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Urquhart entre les rues Bagatelle et Union sur soixante pieds de profondeur bornée sur la gauche par une portion du lot No 246 et sur la droite par la balance dudit lot No 261, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent le cottage simple No 1915 rue Urquhart, contenant deux chambres et cuisine.

4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 500, borné par les rues Urquhart, Bagatelle, Union et Villeré, étant une partie du lot No 246 de l'ilet No 25 d'après un plan du faubourg Marigny dressé par Joseph C. Pilié, voyer, le 10 novembre 1809, lequel dit lot de terre mesurant, en mesure française, vingt cinq pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent cinquante pieds, borné sur un côté par les lots Nos 261, 262 et partie du lot 263 et sur l'autre côté par la balance du lot No 264, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprenant un cottage simple 1913 rue Urquhart, contenant deux chambres et cuisine.

5. Une tombe dans le cimetière St-Louis rue du Bassin, entre les rues St-Louis et Conti.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de cette vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège quand la propriété sera vendue avec le pacte de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'an 1911 et les actes de vente qui doivent être passés pardevant William Ardill, notaire public, aussi tous certificats. Un dépôt de dix pour cent 10 0|0 au moment de l'achat avec l'encanteur.

WILLARD & EISEMAN,

632 rue Gravier.

David Sessler, avocat pour l'exécuteur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,122—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE THOMAS FINEGAN.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Succession de Thomas Finegan, dossier No 96,122, ledit ordre daté et signé du 13 avril 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci après décrite:

Premier—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'étendue autrefois connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," désigné comme lot numéro deux de l'ilet numéro cent vingt-neuf, borné par l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) et les avenues Atlantique et Pacifique, mesurant vingt-sept pieds, cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations portent le numéro municipal 1027 avenue Opelousas et consistent d'une bâtisse en bois à un étage, contenant trois chambres et cuisine.

Deuxième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze, de l'ilet numéro cent quarante-six, borné par l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson), la rue Homer, les avenues Elmira et Belleville (autrefois Chestnut) sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé pour référence en l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant le numéro municipal 816 rue Homer et consistant d'une bâtisse en bois à un étage contenant deux chambres et cuisine.

Troisième — Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro cent vingt et un, comprenant en l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Slidell, (autrefois rue Jackson), River, (autrefois Jefferson), et l'avenue Brooklyn, (autrefois rue Madison), mesurant quatre vingts pieds, six pouces et deux lignes de face à l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) sur cent vingt quatre pieds, sept pouces de face et profondeur à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur inconnue sur le côté opposé vers l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson), le divisant de la propriété vendue par J. H. Finnegan à Mme Philip Haan, ou consigné, et sur le fond par la ligne de Mosey, ou assigné, les dites mesures toutes plus ou moins. Les améliorations consistant de trois maisons doubles, Nos 701-03 avenue Brooklyn et Nos 705-07 avenue Brooklyn et 709-11 avenue Brooklyn. 701-03, 705-07 contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, et 709-11 contenant trois chambres et cuisine de chaque côté.

Quatrième—Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné comme lot numéro Cinq de l'ilet numéro Vingt-trois, autrefois l'ilet numéro Six, borné par les rues Patterson, Lavergne, Verret et Delaronde, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Patterson sur cent trois pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot numéro Quatre et cent trois pieds, neuf pouces en profondeur sur la ligne le divisant de lot numéro Six, les améliorations portant les numéros municipaux 423-25 Avenue Général Meyer (ou la rue Patterson) et consistant d'une maison simple en bois.

Cinquième—La moitié d'un intérêt indivis en un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Cinquième District (autrefois Alger) de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Belleville (autrefois Chestnut) Vallette (autrefois rue Gosselin) l'avenue Pelican (autrefois la rue Peter) et la rue Alix, désigné comme lot numéro dix, de l'ilet numéro 33 (autrefois l'ilet numéro ——) mesurant trente deux pieds de face à la rue Belleville, (autrefois rue Chestnut) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portent les numéros municipaux 339-41 rue Belleville et consistant d'une maison double contenant six chambres, chambre à bain, et bâtisses dans le fond de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1911, les frais des certificats et les frais de l'acte de vente pardevant William J. Hennessey, notaire. Les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente et la vente sujette aux baux existant. Un dépôt de 10 pour cent (sans intérêt) du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato.

Agent de Propriétés Foncières.

910 rue Gravier.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

# Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Patrick J. Ryan et de Annie Ryan, son épouse.

No 94,523—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

## Jeudi, 4 Mai 1911,

Sur les lieux No 909, rue Huitième,

A 11 heures a. m.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, je vendrai les effets mobiliers de ladite succession consistant de meubles de maison, un bon cheval et wagon, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

H. O. Hollander, avocat.

23 avril—23 30—mai 4

# Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Terrains de Valeur

Dans le Troisième District,

RUE LOUISA,

Entre Claiborne et Derbigny.

Cottage Simple rue Louisa 1622.

Raymond Williams et al. vs Mme Ray L. McNair.

No 96,483—Division D—Cour Civile de District.

MARDI, 23 MAI, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé du 20 avril 1911, et adressé à MORGAN-JACOBS INC., S. L. Jacobs, Encanteur, Bureau No 331 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six certains lots de terre, avec améliorations, dans l'ilet No 30, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Clouet, Louisa, Claiborne (autrefois St. Avide) et Derbigny, (autrefois Prosper), désignés par les Numéros 9 à 14 inclusivement en un plan par Gonzales, daté du 3 janvier 1849 et déposé comme plan No 34 en le livre de plan No 3 en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, chacun mesurant 36 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 115 pieds, le lot No 14 formant l'encoignure des rues Louisa et Derbigny.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans, représentée par billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, et déposer 10 pour cent sur l'adjudication avec

MORGAN JACOBS INC., Encanteurs.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 23

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Georgina Duncan, épouse de Joseph D. Warburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96,792—Division C — Attendu que Joseph D. Warburg a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Georgina Duncan, épouse de Joseph D. Warburg décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite succession. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. M. Stafford, avocat.

23 avril—23 27—mai 2

Succession de Robert S. Fegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,862—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Robert S. Fegan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Dupré & Dupré, avocats.

21 avril—21 25 30

Succession de William Leech

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95,245 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Jacob Leech et John George Leech, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL Greffier.—Joe Lautenschlaeger, avocat.

—avril—27—mai 1 6